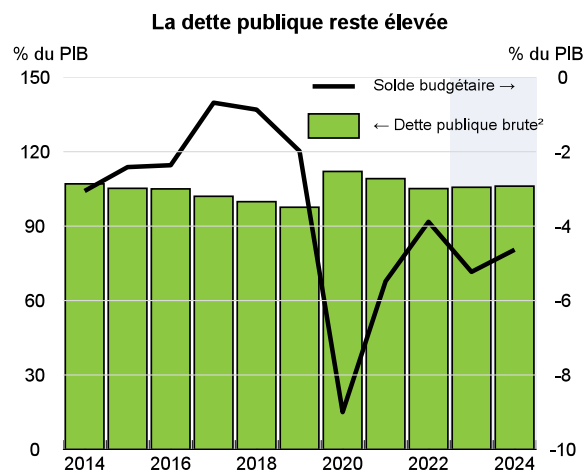
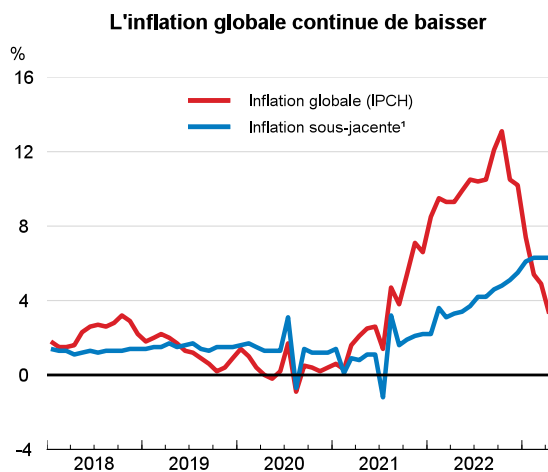


Belgique

Selon les projections, la croissance du PIB réel devrait se replier à 0.9 % en 2023 avant de remonter à 1.4 % en 2024. L'inflation, le durcissement des conditions financières et la forte incertitude freineront la croissance intérieure, tandis que les médiocres perspectives du commerce mondial pèseront sur les exportations nettes. En revanche, l'investissement public, la vigueur de la demande de main-d'œuvre et l'indexation automatique des salaires soutiendront l'activité. L'inflation globale devrait se replier à 4 % en 2023, du fait de la baisse des prix de l'énergie, et à 3.7 % en 2024. Les principaux risques entourant les perspectives tiennent à la persistance accrue de l'inflation due à l'indexation des salaires, avec la perte de compétitivité à l'export qui en résulterait.

Le déficit budgétaire se creusera en 2023 et restera important en 2024. À plus long terme, des mesures visant à garantir la viabilité budgétaire seront nécessaires compte tenu du niveau élevé de la dette publique. Le niveau de l'endettement est une source de risques macrofinanciers et limite les possibilités d'investissement public. Des politiques permettant de réduire l'écart de taux d'activité entre les genres pourraient favoriser une croissance plus forte et plus inclusive.

Belgique



1. Indice des prix à la consommation harmonisé hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

2. Définition de Maastricht.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 11 3 ; et Eurostat.

Belgique : Demande, production et prix


	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
Belgique						
PIB aux prix du marché	478.7	-5.4	6.3	3.2	0.9	1.4
Consommation privée	245.7	-8.3	5.5	4.1	1.7	1.9
Consommation publique	110.3	0.1	5.0	3.2	1.5	1.1
Formation brute de capital fixe	116.2	-5.3	5.1	-0.8	0.6	1.7
Demande intérieure finale	472.2	-5.6	5.3	2.7	1.4	1.6
Variation des stocks ¹	3.4	-0.3	0.3	0.6	-0.1	0.0
Demande intérieure totale	475.7	-5.8	5.5	3.2	1.2	1.6
Exportations de biens et services	394.4	-5.0	11.3	5.1	0.8	1.8
Importations de biens et services	391.4	-5.6	10.7	4.9	1.1	2.0
Exportations nettes ¹	3.0	0.4	0.7	0.2	-0.3	-0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	1.5	2.8	5.9	5.9	4.5
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	0.4	3.2	10.3	4.0	3.7
IPCH sous-jacent ²	—	1.4	1.3	4.0	6.8	4.1
Taux de chômage (% de la population active)	—	5.6	6.2	5.6	5.8	5.8
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	14.2	10.3	7.7	7.0	6.7
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-9.0	-5.5	-3.9	-5.2	-4.6
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	140.9	129.9	104.1	104.6	105.0
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	112.0	109.1	105.1	105.6	106.1
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	1.1	0.4	-3.6	-2.3	-1.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 113.

StatLink  <https://stat.link/7mjusk>

La croissance économique ralentit

La croissance économique a fortement ralenti à la suite de l'envolée des prix de l'énergie, de l'augmentation des coûts d'emprunt et de l'affaiblissement des échanges internationaux. La faiblesse de la confiance a pesé sur l'activité économique, mais les indicateurs de confiance des consommateurs et des entreprises sont en train de se redresser. La croissance du PIB a été de 0.5 % au premier trimestre de 2023 (en rythme annualisé), contre 0.2 % au trimestre précédent. La hausse marquée des taux d'intérêt a freiné l'activité sur le marché du logement. Le nombre de prêts hypothécaires accordés en janvier a été le plus faible enregistré depuis 17 ans, et la demande de crédit est inférieure à ce qu'elle était pendant la crise financière de 2008-09. En rythme annuel, l'inflation globale diminue rapidement grâce à la baisse des prix de l'énergie et s'est établie à 3.3 % en avril. Les tensions sur le marché du travail s'atténuent à mesure que le nombre de demandeurs d'emploi augmente, mais la hausse des salaires est plus rapide que chez les principaux partenaires commerciaux du pays. Les effets de second tour de l'indexation automatique des salaires se font sentir plus largement, l'inflation sous-jacente s'établissant à 6.3 % en avril.

La Belgique étant une petite économie ouverte, elle est très vulnérable au ralentissement des échanges internationaux. Les exportations étaient à leur plus bas niveau depuis 13 mois en février, leur croissance étant bridée par les prix élevés de l'énergie et des matières premières. Les mesures de soutien liées à l'énergie ont été importantes et, sous l'effet du recul des prix de l'électricité et du gaz, les factures d'électricité et de gaz ont en moyenne été respectivement inférieures de 19 % et 45 % à celles d'avril 2022. Les risques de pénuries d'énergie sont limités. En effet, la Belgique occupe une position

centrale dans les réseaux d'énergie européens, elle possède un important terminal GNL et ses centrales nucléaires couvrent environ 40 % de sa consommation d'électricité.

Les conditions de financement se sont durcies, et le soutien lié à l'énergie est maintenu

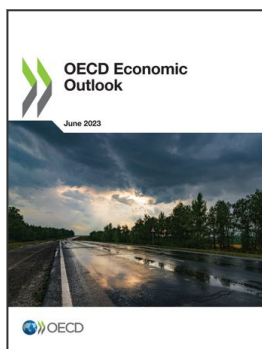
Le resserrement des conditions financières va se poursuivre, sur fond de hausse des taux d'intérêt et de durcissement des normes de crédit. Le déficit budgétaire se creusera de 1.3 point de pourcentage du PIB en 2023, et restera important en 2024. Les écarts de rendement des obligations souveraines se sont creusés récemment dans un contexte de turbulences sur les marchés financiers internationaux, mais restent pour l'instant limités. Les mesures de soutien liées à l'énergie commencent déjà à arriver à expiration. Les critères introduits en 2021 ayant permis à davantage de clients de bénéficier des tarifs sociaux du gaz et de l'électricité seront maintenus jusqu'en juillet 2023. La baisse de la TVA sur l'électricité et le gaz sera pérennisée, et un nouveau droit d'accise permettra de compenser en partie la perte de recettes ainsi générée. Le coût budgétaire de ces mesures est estimé pour 2023 à 4,7 milliards EUR (environ 0.9 % du PIB). Parmi les autres mesures, on peut citer une réforme fiscale budgétairement neutre qui aura pour effet de réduire la charge fiscale sur le travail, ce qui devrait stimuler l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre, et d'alourdir les impôts sur le patrimoine et sur la consommation.

L'activité économique ralentit

La croissance du PIB devrait ralentir sensiblement et tomber à 0.9 % en 2023, avant de rebondir à 1.4 % en 2024. La forte inflation, la vive incertitude et les taux d'intérêt élevés freineront l'investissement résidentiel et celui des entreprises. La faible croissance des échanges mondiaux et la hausse des coûts de l'énergie et des coûts salariaux pèseront sur les exportations. La consommation privée devrait contribuer à stimuler la croissance du PIB à mesure que le revenu disponible des ménages s'améliorera en termes réels grâce au reflux des tensions inflationnistes et aux mécanismes d'indexation automatique des salaires. L'investissement public continuera de bénéficier des financements au titre du plan de relance « Next Generation EU », l'enveloppe dévolue à la Belgique représentant presque 5 milliards EUR, soit l'équivalent d'environ 0.9 % du PIB de 2022. L'inflation globale devrait se replier à 4 % en 2023 et à 3.7 % en 2024. Le recul des prix de l'énergie se répercute rapidement et l'augmentation du volant de ressources économiques inutilisées consécutive au resserrement de la politique monétaire devrait aussi alléger les tensions inflationnistes sous-jacentes. Une perte plus importante de compétitivité à l'exportation due à une inflation plus persistante provoquée par des effets de second tour constitue un risque, tandis qu'un fléchissement plus prononcé des prix des logements pourrait peser sur l'activité économique.

Garantir la viabilité budgétaire et la compétitivité

La Belgique se classe au sixième rang des pays de l'Union européenne ayant le ratio dette publique brute/PIB le plus élevé. De nouvelles mesures budgétaires s'imposent pour réduire toute conséquence négative de la dette publique sur l'économie, et pour éviter toute correction que pourraient entraîner des tensions liées à un revirement de la confiance des marchés. La Belgique sera confrontée à de futures tensions sur les dépenses liées au vieillissement démographique, à la transition climatique et au relèvement des taux d'intérêt. Le niveau élevé de la dette limite les possibilités d'investissement public, notamment dans les infrastructures nécessaires pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Continuer de lever les obstacles à l'activité des femmes, comme la forte imposition des deuxièmes apporteurs de revenu, favoriserait l'égalité entre les genres, stimulerait l'offre de main-d'œuvre et augmenterait les recettes fiscales. Lier plus étroitement l'évolution des salaires à la productivité au niveau des entreprises pourrait contribuer à atténuer les conséquences éventuellement négatives du mécanisme de fixation des salaires sur la compétitivité internationale.



Extrait de :

OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 1

A long unwinding road

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/ce188438-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 1 : A long unwinding road*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0b858638-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.